

GROUPE DE TRAVAIL sur les conditions de travail

ORIENTATIONS GENERALES ET PROPOSITIONS DE CADRE DE TRAVAIL

La première réunion du GT relatif aux conditions de travail, qui sera permanent, se tient conformément aux engagements du directeur général.

La présente fiche a pour objet de présenter l'angle d'approche retenu par la direction générale sur ce sujet multiforme et la méthode proposée aux représentants des personnels et aux agents pour aboutir à des progrès concrets en la matière.

1. Les conditions de travail : un sujet qui va au-delà des conditions matérielles de travail.

Le concept de « conditions de travail » n'est pas aisé à cerner et présente habituellement plusieurs acceptions.

Toutefois, la direction générale considère qu'elles vont au-delà de la vision traditionnelle des conditions matérielles de travail (relevant des CHS) et de l'organisation fonctionnelle du travail, notamment sa durée (qui relève des CTP) : c'est bien l'amélioration des conditions de vie au travail des agents qui doit être l'objectif des discussions avec les organisations syndicales et des travaux techniques qui seront menés sur le sujet dans les prochains mois.

Sur le fond, la direction générale propose que les principales thématiques suivantes soient abordées prioritairement :

- risques psychosociaux ;
- risques organisationnels ;
- obligation d'évaluer les risques par unité de travail (document unique) ;
- les agents en difficulté ;
- comment améliorer les relations hiérarchiques (conséquences du mode de management sur le stress au travail) ?
- comment alléger les indicateurs sans fragiliser le contrôle de gestion ?
- formation des cadres (dont les chefs de service) sur les obligations juridiques correspondantes et sensibilisation aux différentes thématiques liées aux conditions de vie au travail, notamment sur la pénibilité du travail ;
- opportunité de créer un indicateur synthétique des conditions de travail.

2. Propositions de travail.

- Définir en les priorisant les objectifs sur lesquels la DGFIP s'engage pour la période 2009/2010 afin d'apporter des réponses concrètes ;
- utiliser les nombreuses études disponibles sur les différents thèmes retenus en juillet. Des réunions « techniques » seraient chargées de recenser les

propositions visant à améliorer les conditions de travail dans leurs différentes dimensions ;

- ils présenteraient leurs préconisations au GT permanent qui arrêterait les propositions retenues.

Les réunions techniques évoquées ci-dessus seraient constituées de représentants de l'administration (des services centraux et des services territoriaux), de représentants des personnels et de spécialistes ministériels (DPAEP) ou externes au ministère (CNAM, IRES...), ergonomes(s), médecins de prévention, chercheurs. L'objectif n'est pas de refaire les constats mais de les hiérarchiser et, surtout, de recenser les voies d'amélioration existantes et de déterminer les modalités d'applicabilité dans les services de la DGFiP.

3. Propositions de thèmes de travail.

Risques psychosociaux : troubles musculo-squelettiques (TMS) et fatigues visuelles liées au travail sur écran ; ergonomie des logiciels.

Risques organisationnels : évolution des processus de travail, nuisances résultant du travail en plateau, ergonomie des postes de travail.

Document unique : comment mutualiser la mise en œuvre ? (cf. fiche spécifique jointe)

Relations hiérarchiques : classification des différents modes de management et existence d'un lien entre certains modes de management et ressenti des agents.

Contrôle de gestion et indicateurs : comment concilier pilotage d'une grande organisation, contrôle de gestion (simple mesure des résultats) et maîtrise du nombre des indicateurs et de la charge de travail supplémentaire que représente leur alimentation ?

Formation des cadres (cf. fiche spécifique jointe) selon deux volets : la sensibilisation à l'ergonomie et une formation à la conduite de projets.